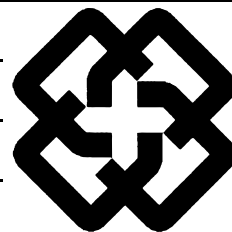


EDK	Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDPE	Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
CDEP	Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Zähringerstrasse 25, Postfach 5975, CH-3001 Bern



www.edk.ch - www.cdip.ch - www.ides.ch

Déclaration de la CDIP sur les résultats de "PISA 2000"

du 7 mars 2002

1. Le projet PISA et ses résultats

PISA est une étude de l'OCDE permettant de fournir des indicateurs sur les performances des jeunes de 15 ans sur la base de tests standardisés. Il s'agit d'un programme pluriannuel, s'articulant autour de trois cycles: ainsi, une deuxième et une troisième enquête seront menées respectivement en 2003 et en 2006. Quant au premier cycle (PISA 2000), il s'est principalement concentré sur la description des compétences en lecture. Les compétences en mathématiques et en sciences étaient également testées, mais de manière moins approfondie.

Les résultats de PISA permettent d'évaluer les compétences acquises par les élèves dans les trois domaines testés et montrent également la répartition des résultats des tests à l'intérieur d'un pays. L'enquête donne en outre des informations sur les facteurs qui peuvent avoir une influence sur les résultats scolaires. Si elle fournit des métadonnées, elle ne renseigne cependant pas sur l'organisation de l'enseignement. Pour que les résultats puissent servir de base à l'élaboration de mesures concrètes, il faut d'abord les analyser de manière approfondie en les comparant à des résultats d'enquêtes similaires. Il s'agit en outre de les interpréter à l'aide des connaissances que nous avons de notre système éducatif et de systèmes éducatifs semblables.

2. Résultats de "PISA 2000" en Suisse

Comparés avec les autres pays, les résultats en lecture des élèves suisses sont moyens. On constate en outre une grande différence entre les résultats des élèves et une part importante de nos élèves sont très faibles en lecture en comparaison internationale. On peut surtout observer des résultats médiocres – et ce, bien davantage que dans d'autres pays – chez les élèves issus de familles allophones, immigrées ou aux conditions sociales modestes. Notons encore que les garçons sont en majorité dans le groupe d'élèves ayant des difficultés en lecture.

Comparés aux élèves des autres pays, les élèves suisses obtiennent de très bons résultats en mathématiques.

Les résultats obtenus par nos élèves en sciences sont moyens.

3. Etudes scientifiques approfondies en 2002

En 2002, les résultats de PISA feront l'objet d'études scientifiques approfondies sur les cinq questions suivantes:

- a. Quelles caractéristiques sociales et quelles caractéristiques relatives au système éducatif permettent d'expliquer pourquoi les jeunes en Finlande, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande obtiennent de meilleurs résultats?
- b. Est-ce que d'autres systèmes éducatifs dont les conditions-cadres sont similaires aux nôtres parviennent mieux à intégrer et à encourager les élèves allophones et/ou issus de milieux sociaux défavorisés et si oui: comment?
- c. Compétences, plans d'études et moyens d'enseignement: quels liens y a-t-il entre les exigences en matière de curricula, les attentes à l'égard des élèves et leurs résultats en fin de scolarité obligatoire?
- d. Quels résultats peut-on dégager après une analyse approfondie des compétences en lecture des élèves de 9^e année?
- e. Passage au secondaire II: quels sont les projets de formation des jeunes en fin de scolarité obligatoire et quelles sont leurs chances de réussite?

Les études portant sur les Etats qui affichent les meilleurs résultats (let. a et b) se pencheront également sur l'enseignement de la langue première et des langues étrangères.

En outre, il est prévu de rédiger des rapports sur les résultats obtenus par les élèves dans les régions linguistiques et au sein des cantons pour lesquels les enquêtes sont représentatives. Etant donné l'importance déterminante de la motivation des élèves, il conviendra également de l'examiner de manière plus détaillée.

Il s'agit maintenant d'attendre les résultats de toutes ces études et de les prendre en compte dans notre évaluation globale.

4. Mesures contribuant à l'amélioration des performances dès 2003

Sur la base des résultats des études susmentionnées, la CDIP recommandera aux cantons des mesures permettant d'améliorer les performances des élèves à moyen ou à court terme. Prévu pour 2003, celles-ci se concentreront tout d'abord sur la promotion des compétences en lecture, et ce, par le biais des moyens suivants: développement de l'enseignement de la lecture en vue d'augmenter son efficacité; promotion de l'enseignement de la langue standard en Suisse alémanique; promotion des langues dans toutes les disciplines; contrôle de l'efficacité des mesures prises auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage; examen des structures scolaires sous l'angle des obstacles rencontrés par les élèves dans le cadre de leur apprentissage et de leur parcours scolaire; analyse des structures d'encadrement scolaires et parascolaires des élèves; promotion de la lecture autonome. Comme les compétences en lecture s'acquièrent tout au long du parcours scolaire, les effets des mesures prises ne pourront être évalués qu'après plusieurs années. Ainsi, l'enquête "PISA 2006" nous fournira les premiers indices à ce sujet.

5. De la stratégie ...

La CDIP voit confirmés les points forts de son programme de travail et notamment les stratégies prioritaires suivantes:

- fixer à l'échelon national des *niveaux de compétence pour les branches principales enseignées à l'école obligatoire* (langue première, langues étrangères, mathématiques, sciences), sur la base de points de convergence régionaux ou de plans d'études cadres;
- procéder régulièrement à l'évaluation nationale des performances scolaires au travers d'enquêtes permettant de fournir des informations sur les points forts et les faiblesses de notre système éducatif et, le cas échéant, prévoir le renforcement ou l'introduction de mesures visant à améliorer la qualité de la formation (monitorage de la formation);
- soutenir les cantons dans le développement de la gestion de la qualité au sein des établissements scolaires;
- encourager l'utilisation des technologies de l'information et promouvoir les compétences informatiques;
- renforcer le statut professionnel des enseignantes et enseignants (élaborer à l'échelon national des études portant sur l'image de la profession et les stratégies de recrutement);
- favoriser l'intégration des enfants allophones;
- avancer l'âge d'entrée à l'école et flexibiliser la scolarisation.

La CDIP se voit également confirmée dans l'attribution importante qu'elle accorde à l'enseignement de la première langue nationale (langue locale); aussi considère-t-elle la détermination d'objectifs clairs pour l'enseignement de la langue première et la poursuite de ceux-ci pendant l'ensemble de la scolarité comme particulièrement importantes. L'intégration de langues supplémentaires dans le plan d'études de l'école obligatoire doit être réalisée avec beaucoup de soin. Elle n'aura une chance de réussite que si elle est minutieusement préparée et que l'enseignement des langues (étrangères) subit une modification importante sur le plan didactique.

Enfin, la CDIP tient à rappeler – comme elle l'a d'ailleurs déjà fait dans sa déclaration du 1^{er} juin 2001 relative aux perspectives professionnelles dans l'enseignement – que l'on ne peut attribuer à volonté des tâches supplémentaires à l'école simplement parce que l'on ne dispose pas d'autres structures sociales appropriées.

6. ... à l'action concertée

Les mesures qui doivent être prises en fonction de l'analyse des résultats de "PISA 2000" ne concernent pas uniquement la politique éducative. Les questions soulevées par PISA touchent en effet l'ensemble de notre société et notamment notre politique sociale. Ce n'est qu'en collaboration avec d'autres partenaires que ces diverses questions pourront être résolues. C'est pourquoi la CDIP entend réaliser les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés ainsi que les mesures supplémentaires qui devront être prises en s'assurant la collaboration de ses partenaires, à savoir: la Confédération, les associations d'enseignantes et enseignants ainsi que les représentantes et représentants du monde du travail et de la science. Lorsque l'analyse sera achevée, elle invitera ses partenaires à créer une *alliance pour l'éducation*. Cette alliance devra notamment se fixer des objectifs, définir les conditions-cadres permettant de les atteindre et clarifier les rôles des différents partenaires afin de développer conjointement le système éducatif suisse.